



Enseignement d'exploration proposé en classe de seconde « Littérature et société – Arts du spectacle » 2015-2016

À partir de la rentrée 2015, un nouvel enseignement d'exploration (à raison d'1h30 par semaine) portant sur les Arts du spectacle sera proposé en classe de seconde.

Cet enseignement s'adresse à tous les élèves de seconde ; il vise à l'exploration de divers lieux et formes de la création artistique contemporaine, à l'appréciation des enjeux humains, sociaux et économiques de l'art et à la découverte des métiers artistiques et culturels.

Les motivations des élèves doivent :

- s'enraciner dans une véritable curiosité pour les œuvres patrimoniales et contemporaines (à voir, à écouter ou à lire)
- s'appuyer sur la volonté de participer à une pratique créative
- naître du désir d'enrichir sa culture artistique

Orienté principalement vers le **théâtre**, cet enseignement propose un parcours de découverte placé au cœur des réalités du spectacle vivant (danse, cirque, musique et théâtre).

Les élèves pourront :

- découvrir la diversité des métiers engagés dans ces différentes activités
- réaliser un ou plusieurs projets de pratique artistique (pièce de théâtre présentée en fin d'année)
- être confrontés à des œuvres patrimoniales et contemporaines afin de développer leur culture
- rencontrer des artistes et des créateurs
- aiguïser leur plaisir esthétique, affiner leurs goûts par la fréquentation de spectacles
- apprendre à travailler en équipe

Précisons qu'il n'est absolument pas nécessaire d'avoir déjà une pratique artistique et créative pour suivre cet enseignement.

Note : cet enseignement d'exploration étant contingenté (25 places en tout), veuillez écrire une lettre de motivation, à joindre au dossier d'inscription, en indiquant les raisons et intérêts qui vous poussent à vouloir suivre cet enseignement. Seront également consultés les bulletins scolaires de l'année de 3ème.

L'élève devra inscrire Littérature et société dans son dossier d'inscription et envoyer son dossier de candidature en parallèle **pour le 10 juin 2015**. La commission se réunira le 15 juin, à l'issue de celle-ci, le lycée communiquera le résultat de cette communication aux familles concernées. L'inscription devra se faire en Littérature et société pour les élèves dont la candidature n'aura pas été retenue pour « Littérature et société-Arts du spectacle »